

Décret du Banc d'Arguin : le sous-préfet d'Arcachon fait de la pédagogie auprès des usagers

jeudi 26 juillet 2018 à 16:53 Par [Stéphane Hiscock](#), [France Bleu Gironde](#)

La réserve naturelle du Banc d'Arguin fait l'objet depuis cette année d'une nouvelle réglementation. Plusieurs arrêtés précisent les contours de la zone de protection intégrale ainsi que les zones de mouillage. Face aux mécontentement des plaisanciers le sous-préfet d'Arcachon assure la médiation.



Arguin est une réserve naturelle depuis 1972 © Maxppp - maxppp

Arcachon, France

L'Etat tente de calmer le jeu après la parution des nouveaux arrêtés qui réglementent le Banc d'Arguin. Le fameux banc de sable, aux portes du Bassin d'Arcachon, est classé réserve naturelle depuis 1972. **Pour mieux protéger les oiseaux migrateurs l'Etat a décidé de limiter l'accès aux bateaux et aux touristes.** On sait qu'ils peuvent être très nombreux, surtout l'été.

Les associations de plaisanciers ont d'abord crié au scandale et déposé un recours devant le tribunal administratif. Début juillet, une embarcation de la SEPANSO, l'association écologiste qui gère le site, a été coulée, visiblement volontairement. Face à cette tempête, le sous-préfet d'Arcachon tente de calmer le jeu en organisant une série de réunions.

On ne va pas forcément verbaliser les plaisanciers dès la première année s'ils ne connaissent pas les changements de la réglementation. Mais nous devons faire respecter la raison d'être de la réserve, c'est à dire la protection des oiseaux migrateurs. — François Beyries, sous-préfet d'Arcachon

L'APBA, principale association de plaisanciers du Bassin d'Arcachon veut croire au dialogue. *"On est pas des casseurs d'écologues et on a bien conscience qu'Arguin est un territoire fragile"* explique Claude Pascal, président de l'association. La tempête sur le banc de sable se calme mais les recours n'ont pas été abandonnés. L'APBA indique que les plaisanciers respecteront la loi tant qu'ils n'auront pas obtenu gain de cause devant les tribunaux

UPPM revue de presse